

8501.32.a1 (moteurs électriques fournissant une source primaire de courant pour les véhicules mus à l'électricité classés sous la position 8703.90)  
8507.20.a1, 8507.30.a1, 8507.40.a1 et 8507.80.a1 (batteries fournissant une source primaire pour les voitures électriques)  
8511.30 (distributeurs)  
8511.40 (démarreurs)  
8511.50 (autres génératrices)  
8512.20 (autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle)  
8512.40 (essuie-glaces, dégivreurs)  
8519.91 (appareils de reproduction du son à cassette)  
8527.21 (combinés radio-lecteur de bande)  
8527.29 (radios)  
8536.50 (interrupteurs)  
8536.90 (boîtes de fonction )  
8537.10.a2 (centres de commande des moteurs)  
8539.10 (phares scellés)  
8539.21 (phares halogènes au tungstène)  
8544.30 (faisceaux de câbles)  
8706 (châssis)  
8707 (carrosseries)  
8708.10.a1 (pare-chocs mais non leurs parties)  
8708.21 (ceintures de sécurité)  
8708.29.a1 (pièces embouties de carrosserie)  
8708.29.a2 (dispositifs de gonflement et modules pour sacs gonflables)  
8708.29.a3 (blocs-portes)  
8708.39 (freins et servo-freins et leurs parties)  
8708.40 (boîtes de vitesse)  
8708.50 (ponts avec différentiels, pourvus ou non d'autres composantes de transmission)  
8708.60 (essieux porteurs et leurs parties)  
8708.70.a1 (roues, mais non leurs parties et accessoires)  
8708.80 (amortisseurs de suspension)  
8708.91 (radiateurs)  
8708.92 (silencieux et tuyaux d'échappement)  
8708.93.a1 (embrayages, mais non leurs parties)  
8708.94 (volants, colonnes et boîtiers de direction)  
8708.99.a1 (dispositifs antivibrations contenant du caoutchouc)  
8708.99.a2 (moyeux à roue)  
8708.99.a3 (sacs gonflables)  
8708.99.a4 (arbres de transmission et arbres de transmission à relais)  
8708.99.a5 (autres parties pour transmissions)  
8708.99.a6 (parties destinées à la suspension)  
8708.99.a7 (parties destinées à la direction)